

### **/ Questions et réponses que vous voulez dans la FAQ :**

- Les animaux sont-ils admis dans tous les espaces du camping ?

Oui, l'ensemble des animaux domestiques sont admis et ils doivent être tenus en laisse dans tous les espaces communs mais aussi sur les emplacements.

- Est-il possible de modifier ma réservation ?

Oui, selon les disponibilités (nous contacter par téléphone ou par mail).

- Acceptez-vous les chèques vacances ?

- Nous acceptons les chèques vacances ANCV pour les réservations d'emplacement ou mobil-home .

- A quelle heure puis-je arriver à ma location ?

En juillet, août

Les arrivées pour la location mobil-home se font le samedi à partir de 16 h.

- Est-ce que les draps et serviettes sont inclus dans la location mobil-home ?

Seules les protections jetables des literies sont fournies, le linge et les draps ne sont pas inclus dans le forfait location, mais nous vous proposons à la vente des kits jetables adaptés, disponibles à l'accueil.

- Puis-je louer un lit de bébé ou une chaise haute ?

Les lits bébés et chaises hautes sont à réserver au moment de la réservation de votre séjour. (Caution demandée à l'accueil le jour de votre arrivée).

- Est-ce que des barbecues sont disponibles en location ?

Des barbecues sont interdits sur les emplacements, barbecue collectif à disposition

- Où se situe l'office de Tourisme ?

L'office de tourisme le plus proche se situe à GUEMENE PENFAO.

- Faites-vous dépôts de pains ?

Oui, selon la saison et uniquement sur commande à réaliser la veille à l'accueil.

- Y a-t-il à disposition une laverie ?

Oui, vous aurez à disposition deux lave-linge et un sèche-linge fonctionnant à jeton. (Jetons en vente à l'accueil).

- Est-ce qu'il y a un forfait ménage en option ?

Le ménage dans les mobil-homes doit être réalisé par vos soins et contrôlé avant

Le départ par le personnel du camping (prendre RDV à l'accueil la veille).

Un forfait « ménage » de 60€ vous ai demandée si vous quittez le logement sans réaliser celui-ci, ou sur demande de votre part.

-Ouverture des piscines

L'ouverture de la piscine est officielle de début mai à fin septembre sur le camping.

Une piscine municipale se situant en face du camping pour les autres périodes.